



Association canadienne des chefs de police

Appuyer les professionnels du secteur policier par un leadership policier novateur et inclusif afin de promouvoir la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens.

Le 16 janvier 2023

Déclaration de l'ACCP : Les chefs de police du Canada accueillent et appuient l'appel des premiers ministres provinciaux du Canada pour des changements au système de mise en liberté sous caution et à la législation sur les infractions liées aux armes à feu

L'Association canadienne des chefs de police (ACCP) accueille et soutient l'appel à l'action contenu dans une lettre des premiers ministres provinciaux au premier ministre Trudeau, demandant des changements au système de mise en liberté sous caution et à la législation sur les infractions liées aux armes à feu. Notre objectif commun est d'empêcher les récidivistes violents qui représentent une menace pour la société d'être libérés dans la communauté s'ils sont accusés et/ou ont déjà été accusés d'infractions impliquant des armes à feu.

L'ACCP répète que le droit du public et de nos agents d'être protégés contre les comportements criminels des délinquants violents et récidivistes, en particulier ceux qui sont accusés de crimes liés aux armes à feu, doit avoir beaucoup plus de poids que ce n'est le cas actuellement lorsque les questions de mise en liberté et de détermination de la peine sont examinées.

L'ACCP est encouragée de constater que les dirigeants provinciaux font de l'élimination des méfaits évitables et des tragédies insensées attribuables aux délinquants violents et récidivistes une priorité au Canada. Il s'agit d'une question complexe qui nécessite des solutions qui répondent aux défis rencontrés à chaque étape du processus judiciaire et ce, tout en assurant l'équilibre délicat entre la sécurité publique et la *Charte des droits et libertés*.

Le système judiciaire comporte divers acteurs — la police, les procureurs, les juges et les professionnels des services correctionnels — et nous devons tous travailler ensemble pour réaliser des changements positifs. Il est également important de se rappeler que le système de justice existe au sein d'une structure plus large de sécurité publique impliquant d'autres services communautaires et de santé. S'il est important de discuter de la manière dont nous gérons les personnes accusées de crimes, nous devons également garder à l'esprit que la prévention et le fait de remédier aux causes profondes de la criminalité sont tout aussi importants.